

Pragmatique lexicale des adverbes de temps et structuration des éventualités*

Ahmed Khallouqi

Département de linguistique, Université de Genève

<khallou7@etu.unige.ch>

Résumé

La préposition *pendant* est utilisée comme test pour distinguer entre les différentes classes aspectuelles. Elle requiert en entrée des éventualités² homogènes et sa combinaison avec les éventualités téliques nécessite une réinterprétation aspectuelle. Nous montrerons que *pendant* n'encode pas de restriction sur son domaine d'application et se combine avec les éventualités téliques et atéliques. Elle encode une relation sous-déterminée entre un intervalle et une éventualité, dont les interprétations spécifiques sont déterminées par enrichissement contextuel. Ainsi, la relation encodée par *pendant* aide à inférer l'éventualité spécifique (itération, extension atypique, activité) communiquée par l'usage d'un prédicat dans son champ, mais sa signification sous-déterminée est précisée en contexte par les mêmes processus pragmatiques.

Mots-clé: *pendant*, concept *ad hoc*, contenu procédural, sous-détermination, événements.

1. Introduction

L'une des motivations pour introduire des arguments événements dans la structure logique des prédicats verbaux est de permettre de mieux expliquer le comportement et l'interprétation des adverbes (Davidson 1967) ou des prépositions du type *pendant* et *en* (Khallouqi en préparation). Ces expressions interagissent avec la structuration des éventualités et entraînent un impact sur leur individuation, en servant par exemple de tests pour différencier les types d'éventualités. Ainsi, la décomposition lexicale des prédicats en événement causal, en événement de changement et en état résultant (Dowty 1979, François 1989, Rappaport Hovah & Levin 1998, Pustejovsky 1991) est *visible* à la

* Un grand merci au Prof. Jacques Moeschler pour sa relecture attentive et ses commentaires pertinents. Toutes les erreurs éventuelles n'engagent que l'auteur seul.

² Le terme générique *éventualités* (Bach 1986) est utilisé pour couvrir les classes aspectuelles de Vendler (1957) : les états, les activités, les accomplissements et les achèvements en plus des semelfactifs (Smith 1997).

modification adverbiale (Tenny 2000).

Or l'appel aux expressions de mesure temporelle du type *pendant* comme tests pour distinguer entre les éventualités laisse croire que leur sémantique est bien connue, ce qui est loin d'être le cas (François 1999). Les conditions sur l'usage de ces expressions sont complexes et dépendent non seulement de la sémantique lexicale de la préposition elle-même, des prédicats dans leur champ, de la référence des SN arguments et du laps de temps dénoté par le SN de mesure temporelle (Filip 1999, 117), mais aussi de facteurs contextuels et des intentions spécifiques des locuteurs.

Sémantiquement, la majorité des adverbes de temps et des groupes prépositionnels (GP) de mesure temporelle dont *en* et *pendant* sont têtes ont pour fonction de modifier les éventualités et sont considérés comme des modificateurs parce qu'ils sont facultatifs (de Swart 1995, Parsons 1990). Ainsi, ils n'ont pas d'incidence sur le contenu véridictionnel de l'éventualité et la proposition qui les contient, mais ils contraignent les manipulations cognitives et les inférences que le locuteur dérive de cette proposition.

Les expressions procédurales de mesure temporelle encodent des procédures qui délimitent l'espace de recherche en altérant la saillance de certains traits associés aux prédicats verbaux, la structure interne des éventualités dans leur dénotation et les éventuelles implications qu'elles peuvent induire dans un contexte donné. Elles aident ainsi à inférer l'éventualité spécifique, communiquée par le locuteur, en modulant pragmatiquement la dénotation de la description de l'éventualité (Khallouqi en préparation). Dans ce processus, la signification sous-déterminée du complément de durée *pendant* SN_{temps} est également précisée.

2. Sémantique du GP complément de durée *pendant* SN_{temps}

Le GP *pendant*+ SN_{temps} est le représentant-type des compléments de durée et jouit d'un statut privilégié, voire exclusif dans certaines théories (Verkuyl 1989, 1993). L'une des raisons est que « *pendant* n'est que temporel » (Berthonneau 1991), contrairement à d'autres prépositions qui peuvent avoir plusieurs significations sémantiques. Il existe un consensus pour définir la sémantique de *pendant* (Borillo 1984, 1986, Filip 1999, Sthioul 2000, Tenny 1994) comme ayant pour domaine d'application les éventualités atéliques, les états et les activités, ce qui en fait un test fiable pour discriminer ces types de situation des éventualités téliques.

Prenons l'ensemble des exemples suivants illustrant la combinaison de *pendant* avec les activités (1a-b), les états (2a-b), les accomplissements (3a-b), les achèvements (4) et les semelfactifs (5). La sémanti-

que largement adoptée pour *pendant* veut que cette préposition, tout en introduisant un intervalle de durée, la mesure de la durée de cet intervalle ou de l'éventualité qui l'occupe, est sémantiquement ambiguë entre une lecture durative, quand *pendant* est combiné à une éventualité homogène (1 et 2), ou une lecture itérative, quand cette préposition a dans son champ une éventualité non-homogène, notamment avec les achèvements, une lecture où seule l'activité associée à un accomplissement est focalisée sans que cette éventualité n'ait culminée (3a), voire une extension atypique de cette activité (3b) (Verkuyl 1989).

- (1) a. Marie a couru pendant une heure
b. Marie a couru pendant une année.
- (2) a. Marie était suisse pendant cinq ans.
b. ?Marie a su les mathématiques pendant cinq ans.
c. Marie nous a menti pendant des années.
Jean a porté ce médaillon pendant une année. (Borillo 1986, 65, ex. 27-28)
- (3) a. ? Marie a construit une maison pendant six mois.
b. ?Marie a mangé un sandwich pendant une heure.
c. Marie a ouvert le frigo pendant une heure
- (4) Marie a atteint le sommet / trouvé son portefeuille pendant une demi-heure.
- (5) La lumière a flashé pendant dix minutes.

Or, les lectures proposées ne sont pas les seules possibles : un accomplissement combiné à *pendant* peut être modulé en état. En (3c), la lecture itérative encodée est bloquée par le savoir sur le monde et c'est l'état résultant qui est communiqué (Marie a laissé ouvert le frigo pendant une heure)³. De plus, les interprétations censées résulter uniquement de la combinaison de *pendant* avec les éventualités téliques, peuvent également s'obtenir avec les éventualités atéliques : non seulement les semelfactifs (5) mais aussi les états (2c-d) et les activités (1b) peuvent avoir une lecture plurielle. Pire encore, la combinaison des éventualités atéliques avec *pendant* peut livrer non pas des éventualités de même type mais des éventualités téliques bien individuées comme en (1a) : *courir pendant une heure* n'est ni divisible ni cumulable. Il semble donc que *pendant* est sous-déterminé entre au moins les interprétations suivantes : {durée, itération, extension atypique, activité associée, état, événement} (Khallouqi en préparation). Enfin, même si ces interprétations sont accessibles, elles peuvent ne pas être préférées selon les contextes et les considérations de pertinence.

Or le statut sémantique de *pendant* SN_{temps} est intimement lié à la

³ Voir Khallouqi (en préparation) sur la différence entre éventualité encodée et éventualité spécifique communiquée obtenue après enrichissement pragmatique de la description linguistique utilisée. Le résultat de ce processus est la construction d'un concept *ad hoc*.

théorie de la télicité proposée et sa sémantique hérite des problèmes du traitement des éventualités dans le modèle retenu. Ainsi, la combinaison de *pendant* avec les événements téliques ne donne pas une franche agrammaticalité, mais aide à moduler pragmatiquement le prédicat afin de lui associer contextuellement une éventualité spécifique.

Le but d'une pragmatique lexicale est de savoir, étant donnée la multitude des emplois dans (1-5), quel est l'invariant sémantique du complément de durée *pendant* + SN_{temps} que le locuteur prend comme point de départ à l'inférence de la lecture spécifique et quelle est l'éventualité intentionnée dans chaque cas. En d'autres termes, quelle est l'information réellement encodée par *pendant* : la localisation temporelle (Smith 1997) ? la durée homogène (Berthonneau 1991) ? la quantification des intervalles de temps (Dowty 1979, Moltmann 1991, Taylor 1977, Vlach 1993) ou la mesure des éventualités (Krifka 1998) ?

Quelle que soit la réponse à ces questions, la condition suivante semble faire partie de l'entrée lexicale de cette préposition : *pendant* encode lexicalement le trait [+durée homogène], couvrant la totalité de l'intervalle dénoté par le SN_{temps} . Par conséquent, cette information doit être inférée, à chaque fois qu'un locuteur traite cette expression, et ajoutée au processus de composition.

Cette contrainte se retrouve dans les deux traitements traditionnels des événements (Pinõn 1999) : (i) la sémantique des intervalles (Dowty 1979, Berthonneau 1991, Borillo 1984, 1986, Moltmann 1991, Taylor 1977, Vet 1980), qui restreint *pendant* aux prédicats possédant la propriété de sous-intervalles, i.e. divisibles ; (ii) la sémantique des événements — dans les approches davidsonniennes (Parsons 1990) ou (néo-)davidsonniennes (Krifka 1998)—, qui définit les adverbes de durée ou de complétion en termes de *mesure* des éventualités, à l'instar des expressions de mesure dans le domaine nominal (ex. *un kilo de*). Les deux approches connaissent de sérieuses limites, comme nous allons le voir à propos de la combinaison de *pendant* avec les éventualités atéliques. Cette combinaison est non-marquée puisqu'elle correspond aux restrictions de sélections imposées par *pendant* et ne devrait pas poser de problème. Or, comme il paraîtra à travers la discussion, les sémantiques proposées font de fausses prédictions et ne rendent pas compte de toutes les interprétations possibles que *pendant* peut avoir dans ce cas.

3. *Pendant* et les éventualités homogènes

Du moment que *pendant* réclame en entrée des éventualités homogènes ou divisibles, i.e. des prédicats encodant la propriété de sous-intervalle (Dowty 1979), on inscrit une condition d'homogénéité (ou

de propriété de sous-intervalle) comme une présupposition dans l'entrée lexicale de *pendant* (Dowty 1979, Moltmann 1991, Krifka 1998, Heim & Kratzer 1998). De sorte que la condition de vérité de cette préposition *asserte* que l'intervalle I durant lequel l'éventualité *e* (Moltmann 1991) ou la proposition P (Dowty 1979) est le cas a une durée *exacte* égale à N temps ($e=I$) et *présuppose*, en focalisant la structure interne de l'intervalle *t*, qu'à chaque sous-intervalle propre de T, t_1, t_2, \dots , est associée une partie propre de *e* dans son champ e_1, e_2, e_n , sous-parties qui sont continues et identiques. Continues parce que l'éventualité est supposée *recouvrir exactement* tout l'intervalle de façon *continue*, et identiques puisque toutes les parties de l'éventualité sont *structurellement* similaires. De cette façon, l'inférence que *e* et ses parties propres sont vraies en tout point de I est garantie.

Suivant cette définition, si Marie a marché pendant une heure, alors, à chaque partie propre de l'événement *singulier* et *complet* de MARCHER(MARIE), correspond un sous-intervalle t_1 propre de l'intervalle *t* dénoté par le SN_{temps} *une heure*. Un des points en faveur de l'homogénéité (*compacité* chez Berthonneau 1991) est qu'elle rend compte des deux propriétés de la durée en continu : (i) le recouvrement nécessaire de I par le procès, (ii) l'interprétation « cesser de V ou d'être V » au terme de I, puisque l'intervalle est homogène en tout point, y compris le dernier (*ibid.*). Cependant cette sémantique ne prédit pas les bons résultats, tant sur le plan de ce qui est asserté que de ce qui est présupposé, même avec les éventualités homogènes qui possèdent la soi-disant propriété de sous-intervalles.

En effet, l'homogénéité ne peut faire partie de la signification encodée par *pendant*, car d'une part ce trait peut être ajouté compositionnellement par le SN_{temps} par le complément d'objet du verbe (*J'ai trouvé le bonheur/des mauvaises herbes dans mon jardin pendant un an*), par la quantification (le pluriel ou le partitif), ou par la verbe lui-même (*Jean a cherché son/des pantalon(s)*). D'autre part, l'homogénéité conduit à des analyses contre-intuitives et n'est plausible ni du point de vue linguistique ni de celui du traitement cognitif. Commençons par le problème connu des parties minimales posé par la divisibilité.

La sémantique assignée à *pendant* autorise l'inférence que toutes les parties propres de l'éventualité, aussi petites soient-elles, doivent avoir des sous-intervalles correspondants de l'intervalle dénoté par le SN_{temps} . Or cette inférence n'est pas valide. Le fait de lever le pied dans *Jean a marché pendant une heure* ne tombe pas sous la dénotation de *marcher* et ne peut être mesuré ou quantifié par *pendant une heure*. Toutefois, cette inférence peut être autorisée dans un contexte où *Jean* réfère à un enfant qui fait ses premiers pas. Il est possible de *moduler* le schéma de l'éventualité encodée par *marcher* pour dénoter un événe-

ment spécifique de marcher dont Jean est l'agent.

Ceci amène à la conclusion que lorsque *pendant* modifie des éventualités atéliques et divisibles, ce qui doit *compter* comme V (les parties pertinentes et leur taille) et qui est quantifié par *pendant* doit être fixé contextuellement.

De plus, les sous-intervalles propres auxquels réfère le complément de durée ne doivent pas être temporellement continus ou contigus. Ainsi, il n'est pas difficile de trouver des éventualités où *pendant* ne réfère ni à la *totalité* (version forte de l'homogénéité) ni à la *plupart* (version faible) des moments propres d'un intervalle. Car, d'une part, je peux affirmer que *Ahmed a fréquenté les séminaires de Jacques pendant une année* ou que *Jacques a écouté France Culture pendant une année* sans que les parties individuelles pertinentes de fréquentation ou d'écoute n'aient été temporellement continues ou contiguës.

Les éventualités présentent certaines pauses ou *trous* dans leur déroulement (Dowty 1979 ; Kamp 1981, 71 ; Vlach 1981) et durant lesquels elles ne sont pas le cas. Un locuteur qui encode une description d'éventualité comme *courir pendant dix ans* ne communique pas la proposition selon laquelle la durée de l'éventualité de COURIR(JEAN), mesurée en termes d'années, a une durée exacte de dix ans ; ou que chaque sous-intervalle de dix ans (un mois) correspond à une phase de l'événement de COURIR(JEAN).

Ainsi, même lorsque *pendant* semble quantifier la totalité de l'intervalle, comme avec un état transitoire (*j'ai été à la maison pendant toute la journée*), ce ne sont que des intervalles *pertinents* ou de *moments psychologiquement pertinents* (Dowty 1979) qui sont considérés : je peux quitter ma chambre plusieurs fois pour aller chercher deux bières au frigo, aller aux lavabos, etc. ; ma description de l'éventualité est pertinente même si elle est littéralement fautive. Par conséquent, la lecture durée continue (homogène en toutes parts), quoique littéralement accessible, peut ne pas être nécessairement la plus plausible ou la pertinente. Dowty (1979) a déjà soulevé le problème relatif à la définition même des parties *pertinentes* des éventualités à mesurer ou à quantifier, puisqu'elles peuvent différer non seulement selon les prédicats considérés, mais surtout selon les contextes :

- (6) Jean a travaillé à San Diego pendant les cinq dernières années. Il a passé souvent ses week-ends à la plage.
- (7) Jean a purgé une peine de prison pendant les cinq dernières années. ??Il a passé souvent ses week-ends à la plage.

Notre savoir sur le monde nous informe que, dans (6), les moments pertinents n'incluent pas tous les week-ends, toutes les vacances, etc., alors que, dans (7), les moments pertinents couverts par l'adverbe sont strictement inclusifs.

L'idée de trous ou pauses faisant partie de la structuration interne des éventualités entraîne deux conclusions importantes : ce ne sont pas uniquement les parties de l'intervalle considéré qui doivent être pertinentes, mais également les phases de l'éventualité à considérer, et, deuxièmement, *pendant* est sous-déterminé quant à la *distribution* des procès dans son champ (lecture continue ou discontinue), puisque le locuteur ne s'engage aucunement sur leur continuité ou contiguïté temporelle.

Les considérations de pertinence permettent d'inférer si tout l'intervalle doit compter comme temps d'évaluation ou alors s'il existe un certain nombre de processus dont la configuration, la taille et la manière spécifique dont ils sont distribués à l'intérieur de l'intervalle dénoté par le SN de mesure temporelle restent à déterminer contextuellement

4. Une pragmatique lexicale de *pendant* SN_{temps}

Nous considérons que les groupes prépositionnels (GP) dont *pendant* est tête encodent une information hétérogène, procédurale et conceptuelle. À la préposition *pendant* est attachée une information procédurale, une relation sous-déterminée d (pour durée) entre un intervalle I et une éventualité e , dont l'interprétation spécifique (durée homogène, itération, activité, état résultant, événement) doit être précisée contextuellement. Dans cette optique, aucune restriction n'est imposée par *pendant* sur son domaine d'application : elle prend en entrée des éventualités et livre en sortie des éventualités puisqu'elle peut avoir dans son champ des éventualités téliques ou atéliques. En conséquence, l'impossibilité d'une *coercion* (Khallouqi 2003) ou d'une modulation du prédicat s'explique par l'effort cognitif élevé pour construire un contexte de traitement ou par l'existence en langue d'autres expressions en distribution complémentaire comme *pour* ou *en*. L'information conceptuelle est associée au SN_{temps} qui interagit avec le savoir sur la taille et la durée typiques des éventualités.

Comment une sémantique sous-spécifiée peut-elle rendre compte de l'interprétation des énoncés suivants (Filip 1999, 117) ?

- (8) Jean a couru pendant une année
- (9) Jean a couru pendant une heure.

Ce qui est encodé linguistiquement, la forme logique des deux énoncés, (i) et (ii) respectivement, contient la même mesure temporelle $d(e)$, où d est introduit dans la forme logique par *pendant*, e est la variable pour éventualité, les majuscules indiquent des concepts et $d(e)$ se lit 'durée de e ' :

- (i) e : COURIR (JEAN) & $d(e)$ = UNE ANNÉE
(l'éventualité de courir dont *Jean* est l'agent a duré une année de sorte qu'à chaque

phase propre de *cette éventualité* correspond un moment propre de l'intervalle I d'une année)

(ii) e : COURIR (JEAN) & $d(e)$ = UNE HEURE

(l'éventualité de courir dont Jean est l'agent a duré une heure de sorte qu'à chaque phase propre de COURIR (JEAN) correspond un moment propre de l'intervalle I d'une heure)

Or ce que le locuteur veut communiquer par (8) et (9) est beaucoup plus spécifique et l'interprétation du complément de mesure temporelle est différente dans les deux énoncés. En effet, il y a un ajustement mutuel entre l'information fournie par le verbe, l'information associée au complément de durée, le contexte et les intentions spécifiques des locuteurs. Le résultat de cet ajustement est une éventualité plus spécifique que ce qui est lexico-sémantiquement encodé.

Il est clair que divers processus d'enrichissement du contenu encodé dans (i) et (ii) sont nécessaires et intuitivement la durée quantifiée par *pendant* dans (9) est plus inclusive que celle dans (8). Imaginons un contexte de traitement pour (9) où Jean se prépare à courir l'Escalade⁴. Ce contexte invite à *structurer* l'éventualité dans la dénotation du prédicat *courir* en une *pluralité* de courses *distribuées* diversement dans l'intervalle considéré, alors que la sémantique de *pendant* invitait à une lecture continue, singulière et identique en toutes parts de cette même éventualité. Le complément de durée *aide* à inférer l'éventualité spécifique plurielle communiquée par *courir* dans ce contexte.

La discussion de l'exemple (9) montre au moins deux choses : premièrement, l'obligation de recouvrement total doit être abandonnée, puisque les éventualités peuvent se distribuer ou occuper différemment le laps de temps dénoté ; deuxièmement, l'intervalle dénoté par le SN_{temps} doit être contraint pragmatiquement pour ne dénoter que les **sous-intervalles pertinents** (Dowty 1979) au déroulement de l'événement ; et, enfin, les phases pertinentes de l'éventualité elles-mêmes doivent être spécifiées contextuellement : ce ne sont pas toutes les fois que Jean a couru pendant l'année (pour attraper le bus ou pour se rendre au travail, etc.) ou à chaque fois qu'il a réalisé une activité minimale de *courir* (lever les deux pieds à une certaine vitesse) qui seront quantifiés par *pendant* mais seuls les moments où il courait en vue de sa participation à la compétition. C'est cet ensemble d'éventualités particulières impliquant de façon spécifique Jean qui est intentionné par le locuteur et l'auditeur infère le concept spécifi-

⁴ Course amateur de fond dans la vieille ville de Genève ayant lieu lors des festivités de l'Escalade (tentative des armées savoyardes au 16^e siècle de prendre les remparts de Genève).

que COURIR* qui a dans sa dénotation cet ensemble d'éventualités. La lecture pertinente est que Jean avait l'*habitude* de COURIR* dans le sens pertinent de *courir* inféré contextuellement, i.e. courir afin de se préparer à l'Escalade pendant une année et que cet *état* peut durer au-delà d'une année.

Partant, le rôle de *pendant* aide à inférer le concept spécifique dénotant l'éventualité COURIR* qui doit figurer comme constituant de la proposition que dérive le locuteur et non celui encodé lexicosémantiquement par *courir*. À moins que ce prédicat ne soit ainsi modulé en contexte, il ne peut recevoir une éventualité et une interprétation aspectuelle spécifiques. Il en va de même de la préposition *pendant*. Ainsi la représentation de la proposition explicitement communiquée est celle qui contient le prédicat COURIR* modulé et l'interprétation précisée de *pendant* (e est la variable pour éventualité et $d(e)$ veut dire durée de l'éventualité e) :

e : [[JEAN A COURU* & $d(e)$ = au moins une année]] $\rightarrow e$: *état*
où COURIR* réfère à une multitude d'éventualités accomplies en vue de participer à l'Escalade

L'autre problème soulevé par les énoncés (8) et (9) concerne l'implicature scalaire que les numéraux combinés à *pendant* déclenchent, qui est faussement attribuée à *pendant* (Herweg 1991, Filip 1999, 116) : il peut y avoir une lecture *exactement* + numéral + N_{temps} ; *au moins* + numéral + N_{temps} et *au plus* + numéral + N_{temps} (Mittwoch (1982). Mais la sémantique de l'adverbe *pendant* ignore s'il existe une éventualité correspondant *exactement* à l'intervalle de temps considéré (Kearns 2003) et dément la présupposition d'homogénéité en toutes parts ou de recouvrement temporel partiel ou total de I. Par conséquent, ces lectures avec un numéral doivent être fixées pragmatiquement. Ainsi, si l'on reconsidère l'énoncé (9) et sa forme logico-sémantique en (ii), même s'il paraît plausible que *pendant* est plus inclusif, car étant donné ce que nous savons sur les événements typiques de course par les humains, il est vraisemblable que Jean ait couru à tous les sous-intervalles d'une heure, ceci n'est pas obligatoire. Le complément de durée peut ne pas saisir la totalité de l'événement de *courir* par Jean, mais seulement une séquence d'éventualités de *courir* contextuellement pertinentes. En effet, la forme logique de (9) devrait être la suivante et non comme en (ii):

e : COURIR (JEAN) & $d(e)$ = {*exactement, au moins, au plus*} UNE HEURE
(l'éventualité de courir dont Jean est l'agent peut avoir duré exactement une heure, au moins une heure ou au plus une heure).

Or les sémantiques proposées de *pendant* ne semblent retenir que la lecture *exacte*. En effet, l'expression *pendant* + SN_{temps} constitue un hybride de contenus procédural (*pendant*) et conceptuel (SN_{temps}) et l'information conceptuelle fournie par le SN_{temps} interagit directement

avec l'information encyclopédique fournie par le verbe sur la taille typique des éventualités dans son extension.

L'activation du concept COURIR donne accès à une multitude d'éventualités de *courir* qui ont pour agent des individus (Jean), des distances contextuellement déterminées, mais dont les buts (attraper un bus, faire un jogging, s'entraîner pour les JO, etc.), la structuration intrinsèque et les conséquences spécifiques sont peu précis. Ces éventualités sont très peu individuées et ne fournissent aucun critère *intrinsèque*, contrairement aux accomplissements, pour identifier ce qui compte comme éventualité de *courir* (comparer *courir* vs *courir un mile*).

Dans ces cas, un numéral (*un, deux, dix, etc.*) combiné à *pendant* apporte le critère d'identification pour *individuer* l'éventualité *spécifique* dans la dénotation du prédicat d'activité *courir*. Dans ce processus, la représentation schématique de l'éventualité encodée lexicalement par *courir* — un ensemble de phases où les deux pieds quittent le sol à un certain rythme dont le début et la fin sont indéterminées — est enrichie pragmatiquement pour dériver un concept *ad hoc* COURIR* auquel un critère d'individuation a été associé. L'éventualité (*e*) ainsi obtenue est bien individuée et télique, ce qui peut être représenté comme suit:

e : COURIR (JEAN) & $d(e)$ = {exactement, au moins, au plus}UNE HEURE → e : télique

Ceci éclaire d'un jour nouveau l'observation soulevée, mais inexplicée, que les éventualités homogènes modifiées par *pendant* + numéral + N_{temps} , que ce soit des prédicats d'état comme *être là/être nerveux pendant deux heures* ou d'activité, deviennent non-divisibles (Depraeterre 1995, entre autres), non-cumulables et se comportent en tout point comme des événements téliques (Bach 1986). Ceci confirme notre analyse que *pendant* ne prend pas en entrée des éventualités homogènes et hétérogènes et livre en sortie des éventualités homogènes : elle livre également des éventualités téliques et bien individuées. Le complément de durée peut donc avoir une incidence sur le contenu conceptuel de la description utilisée et contribue ainsi aux conditions de vérité de l'énoncé dans lequel il est inséré.

Le complément de durée *pendant une/deux heure(s)* impose des bornes au procès, même si elles ne coïncident pas nécessairement avec son début ou sa fin. Ainsi dans *courir pendant deux heures*, le GP peut ne pas délimiter la totalité de l'éventualité, mais saisir seulement un sous-intervalle pertinent de la course par Jean, préservant ainsi la validité de l'inférence que l'éventualité peut avoir commencé, même se prolonger après le laps de temps indiqué.

Cependant, cette lecture singulière et continue peut être annulée si une distance est récupérable contextuellement, comme dans *Jean a*

couru [le cent mètres] pendant une heure. Le GP mesure effectivement le nombre de fois où Jean a accompli l'éventualité spécifique inférée à partir de *courir* ($e : \text{COURIR}^*(\text{JEAN}, \text{UN CENT MÈTRES}) \& d(e) = \text{une heure} \rightarrow e : \text{itération}$), et la lecture pertinente est une itération. Cependant, ni la lecture singulière ni la lecture itérative ne font partie de la signification de *pendant*, mais cette lecture est dépendante de l'accès à l'information encyclopédique sur la taille typique du *cent mètres* et le temps que mettent les humains à le courir.

5. Conclusion

Le GP de mesure temporelle dont *pendant* est tête encode une information conceptuelle et procédurale qui délimite l'espace de recherche pour la compréhension inférentielle, en altérant la saillance de contextes particuliers, des contenus et des implications. *Pendant* encode une relation sous-déterminée entre un intervalle et une éventualité dont la lecture spécifique doit être inférée contextuellement. La préposition *pendant* ne fait pas simplement que quantifier ou mesurer la durée d'une éventualité dans un intervalle, mais aide à enrichir la description d'éventualités dans la dénotation du prédicat encodé linguistiquement. Elle aide ainsi à *structurer* l'éventualité spécifique communiquée par le locuteur dans un contexte donné, à associer une durée pour les événements pour lesquels il est pertinent de parler de déroulement temporel, en guidant la recherche dans les informations encyclopédiques sur la taille typique des éventualités et des phases pertinentes à associer à telle ou telle description. Le contexte et les considérations de pertinence (effets cognitifs et effort de traitement) favorisent l'une ou l'autre lecture associée à *pendant*.

Ainsi si le prédicat verbal est pragmatiquement modulé dans cette interaction, en demandant au locuteur d'inférer un concept *ad hoc* qui dénote l'éventualité spécifique intentionnée, l'interprétation du complément de durée *pendant* SN_{temps} est également précisée, par un ajustement mutuel entre ce qui encodé (verbe et SN_{temps}) et les considérations contextuelles, et peut être plus inclusive ou non, plurielle ou singulière, etc. selon les contextes.

Bibliographie

- BACH E. (1986), « The algebra of events », *Linguistics and Philosophy* 9, 5-16.
 BERTHONNEAU A.-M. (1991), « *Pendant* et *pour*, variations sur la durée et donation de la référence », *Langue Française* 91, 102-124.
 BORILLO A. (1984), « *Pendant* et la spécification temporelle de durée », *Cahiers de Grammaire* 8, 57-75.
 BORILLO A. (1986), « La quantification temporelle, durée et itérativité en français », *Cahiers de Grammaire* 11, 117-156.

- DAVIDSON D. (1967), « The logical form of action sentences », in RESCHER N. (ed.), *The Logic of Decision and Action*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 81-95.
- DEPRAETERE I. (1995), « The effects of temporal adverbial on (a)telicity and (un)boundedness », in BERTINETTO P.M. et al. (eds), *Temporal Reference, Aspect and Actionality*, Turin, Rosenberg and Sellier, 43-54.
- DOWTY D.R. (1978), *Word Meaning and Montague Grammar*, Dordrecht, Kluwer.
- FILIP H. (1999), *Aspect, Eventuality Types, and Noun Phrase Semantics*, New York, Garland.
- FRANÇOIS J. (1989), *Changement, causation, action. Trois catégories sémantiques fondamentales du lexique verbal français et allemand*, Genève, Droz.
- FRANÇOIS J. (1999), « Les caractères aspectuels et participatifs des prédications verbales et la transitivité », *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, XCIV(1), 139-184.
- KAMP H. (1981), « Événements, représentations discursives et référence temporelle », *Langages* 64, 34-64.
- KEARN K. (2003), « Durative achievements and individual level predicates on events », *Linguistics and Philosophy* 26, 595-635.
- KHALLOUQI A. (2003), « Sous-détermination linguistique, distinction massif/comptable et interprétation aspectuelle », *Cahiers de Linguistique Française* 25, 167-185.
- KHALLOUQI A. (en préparation), *Pragmatique lexicale et structuration des éventualités. Investigation de l'interface lexicale, sémantique et pragmatique*, thèse de Doctorat, Département de linguistique, Université de Genève.
- KRIFKA M. (1998), « The origins of telicity », in ROTHSTEIN S. (ed.), *Events and Grammar*, Dordrecht, Kluwer, 197-235.
- HEIM I. & KRATZER A. (1998), *Semantics in Generative Grammar*, Oxford, Basil Blackwell.
- MOLTMANN F. (1991), « Measure adverbials », *Linguistics and Philosophy* 14, 629-660.
- PARSONS T. (1990), *Events in the Semantics of English*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- PINÖN F. (1999), *Durative Adverbials for Result States*, ms., Universität Düsseldorf.
- PUSTEJOVSKY J. (1991), « The syntax of event structure », *Cognition* 41, 47-81.
- RAPPAPORT HOVAV M. & LEVIN B. (1998), « Building verb meanings », in BUTT M. & GEUDER W. (eds), *The Projection of Arguments. Lexical and Compositional Factors*, Stanford, CSLI Publications, 97-134.
- SMITH C.S. (1997), *The Parameter of Aspect*, Dordrecht, Kluwer.
- STHIOUL B. (2000), « Aspect et inférence », *Cahiers de Linguistique Française* 22, 165-187.
- DE SWART H. (1998), « Aspect shift and coercion », *Natural Language & Linguistic Theory*, 16(2), 347-85.

- TAYLOR B. (1977), « Tense and Continuity », *Linguistics and Philosophy* 1, 199–220.
- TENNY C. (1994), *Aspectual Roles and the Syntax-semantics Interface*, Dordrecht, Kluwer.
- TENNY C. (2000), « Core events and adverbial modification », in TENNY C. & PUSTEJOVSKY J (eds), *Events as Grammatical Objects*, Stanford, CLSI Publications, 285-334.
- VENDLER Z. (1957), « Verbs and times », *Philosophical Review* 66, 143-160.
- VERKUYL H. (1989), « Aspectual classes and aspectual composition », *Linguistics and Philosophy* 12, 39-94.
- VERKUYL H. (1993), *A Theory of Aspectuality. The Interaction between Temporal and Atemporal Structure*, Cambridge, Cambridge University Press.
- VET C. (1980), *Temps, aspects et adverbes de temps. Essai de sémantique formelle*, Genève, Droz.
- VLACH F. (1981), « The semantics of the progressive », in TEDESCHI P.H. & ZAENEN A. (eds), *Syntax & Semantics 14 : Tense and Aspect*, New York, Academic Press, 271-292.
- VLACH F. (1993), « Temporal adverbials, tenses, and the perfect »', *Linguistics and Philosophy* 19, 231–283.

